

SALON DU *Mariage*

Parc des Expositions d'Albi

6 & 7

DECEMBRE 2025

De 10h à 18h

Entrée gratuite - Tombola

www.salon-mariage-albi.com

Création graphique : www.lecondelimg.fr - Carmaux



Dossier d'inscription

Inscription

Dossier à retourner avec le paiement intégral **avant le 27 septembre 2025**, à l'adresse suivante :

AF Event's, 884 route de Villefranche 81160 SAINT-JUERY

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte (dossier page 1 à 4, acompte et caution)

Raison sociale

Interlocuteur

Fonction

Adresse

Téléphone Portable

Mail

Site web

Réseaux sociaux

Activité, marque représentée

Code NAF / APE SIREN / SIRET

Facturation (si différent)

Raison sociale

Adresse

Téléphone Portable

Mail

Code NAF / APE SIREN / SIRET

Merci de fournir un extrait Kbis ou RNE de moins de 3 mois

Tombola (obligatoire)

Une tombola sera organisée durant toute la durée du salon. Le tirage au sort aura lieu le dimanche, avant le défilé de 15h.

Afin de préparer la liste des lots, nous demandons à chaque exposant de participer en offrant un ou plusieurs lot(s) de leur choix ou bien un bon d'achat d'une valeur numérique.

Je participe à la tombola en offrant

.....

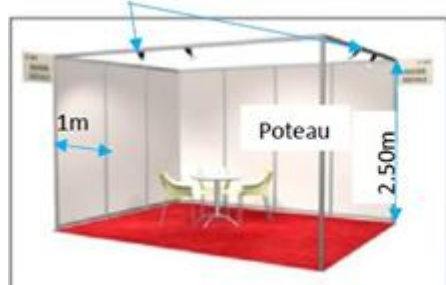
Structure du stand

INFORMATIONS RELATIVES AU MONTAGE DES STANDS



Raidisseurs

Cloison blanche, structure alu – Cocher les cases selon votre choix SVP



Structure 1

Avec raidisseurs et rails spots LED



Structure 2

Sans raidisseurs et sans LED

L'inscription à la manifestation vous donne droit à la délivrance de badges exposants qui vous seront demandés pour l'accès au site, y compris pendant les phases de montage et démontage.

- Nombre de badges exposants souhaités :
- Nombre de badges montage/démontage souhaités :
- Nombre de chaises souhaitées sur le stand :

Il vous revient l'obligation de fournir ces badges à vos collaborateurs ou prestataires pour les périodes concernées

Pour toutes installations dépassant 2.5 m et/ou nécessitant une accroche au plafond, merci de prendre contact avec Albi Expos, afin d'obtenir l'accord nécessaire.

Fiche Tarification

Sont inclus dans ce tarif : 1 prise électrique / Badges / Wi-Fi / Chaises / 1 Rail de spots / Moquette / Apéro entre exposants le samedi soir

Stands	Quantité	Prix HT	Total
Stand 6 m2 (3m x 2m)		365 €	
Stand 9 m2 (3m x 3m)		425 €	
Stand 12 m2 (6m x 2m)		520 €	
Stand 18 m2 (3m x 6m)		635 €	
		Total stands HT	
		TVA 20 %	
		Total stands TTC	

Les options : Pensez à vos rallonges et multiprises !

Détails Options	Quantité	Prix unitaire	Total
Table (122 x 76)		15 €	
Branchement 380V (<i>traiteur ou camion</i>)		150 €	
Rail de spots supplémentaire		30 €	
<u>Encarts publicitaires livrets</u> (merci de nous fournir le visuel au format adéquat et HD)			
1/4 page		75 €	
1/2 page		150 €	
1 page		250 €	
		Total Options HT	
		TVA 20 %	
		Total Options TTC	

Total stands TTC + Total options TTC	
---	--

Je souhaite contribuer aux défilés (voir encart Défilé)

Acompte

Un **acompte de 150 €** est obligatoire dès l'inscription. Il est non récupérable en cas de désistement.

Le solde est dû **avant le 27 septembre 2025**.

Un chèque de **caution de 100 €** est également demandé.

Tous les chèques sont à établir à l'ordre de ALBI EXPOS.

Tout dossier parvenu dans les 30 jours précédant la manifestation sera payable immédiatement en totalité et sera sous réserve de disponibilité d'emplacement.

Je soussigné(e) (*nom et prénom du signataire ayant la qualité pour engager l'entreprise*)

-
- Déclare réserver un emplacement de m² conformément à la fiche tarification jointe.
 - Joins un chèque d'acompte de 150 € établi à l'ordre d'ALBI EXPOS, non récupérable en cas de désistement
 - Joins un chèque de caution de 100 € établi à l'ordre d'ALBI EXPOS, récupérable en l'absence de dégradations sur le stand.
 - Déclare avoir pris connaissance du fait que le solde doit être payé avant le 27 septembre 2025 et qu'il sera définitivement acquis par l'organisateur en cas de désistement après cette date.
 - Déclare avoir pris connaissance du règlement général, du règlement particulier, de la déclaration d'assurance et du cahier des charges de sécurité et m'engage, ainsi que l'entreprise que je représente, à m'y conformer. Tous ces documents sont à ma disposition auprès d'Albi Expos (www.albiexpos.fr ou auprès du secrétariat).
 - Déclare m'engager à remettre au Chargé de sécurité tout élément jugé nécessaire dans le cadre de son intervention et à me conformer à chacune de ses demandes relatives à son cadre d'intervention.
 - Déclare m'engager à ne pas dégrader l'emplacement et le matériel mis à ma disposition (moquette, cloisons de stands) et à assumer le coût de réparation des différentes dégradations constatées par les services techniques* :
 - Coût d'une cloison de stand : 45.00 € HT
 - Coût de mètre carré de moquette posé : 5.70 € HT
 - Perçage ou piquage du sol (unitaire) : 50.00 € HT

Je m'engage, conformément au règlement, à ce que l'espace d'exposition soit occupé en permanence pendant les heures d'ouverture aux visiteurs.

* Clous, agrafes, colle, peinture, adhésif, impacts ... dans les cloisons entraîneront l'encaissement du chèque de caution et la facturation du complément si nécessaire.

Fait à Le

Signature et cachet :

Partie à conserver par vos soins !

Horaire du salon

Horaires de montage des stands : Vendredi 5 décembre de 10 h à 17 h

Horaires de démontage des stands : Lundi 8 décembre de 8 h à 12 h

Horaires d'ouverture au public : Samedi 6 décembre de 10 h à 18 h
Dimanche 7 décembre de 10 h à 18 h

Défilés

Horaires des défilés : Samedi 6 décembre : 11 h et 15 h
Dimanche 7 décembre : 11 h et 15 h

Les organisateurs s'occupent de l'équipe de modèles.

Les prestataires indispensables à l'organisation des défilés : boutiques de robes de mariées et costumes, maquilleurs, coiffeurs, bijoux, fleuristes. Si d'autres prestataires ont des idées d'intégration dans les défilés, n'hésitez pas à nous en faire part afin d'étudier la demande (exemple : décoration de la scène).

Matériel

Si vous avez besoin de matériel pour habiller votre stand, n'hésitez pas à nous solliciter : nous avons un catalogue de location à notre disposition mais nous pouvons également vous transmettre les coordonnées d'exposants présents sur le salon qui propose de la location de matériel. ATTENTION : il est interdit de faire de la publicité pour un prestataire extérieur au salon.

Communication

- Distribution d'un livret à l'entrée du salon,
- Réseaux sociaux (Facebook essentiellement, avec achat de publicité)
- Radios et presses locales : partenariat avec 100% radio
- Site internet du salon
- Partenariat avec La Mariée Enjouée et Mariez-vous,
- Annuaire Web Mariage

Droit de rétractation

En tant que professionnel qui propose la vente de bien ou la fourniture de services sur une Foire ou un Salon, vous devez informer vos clients qu'ils **ne disposent pas d'un droit de rétractation** et ce, avant toute conclusion d'un contrat (article L. 224-59 du code de la consommation).

En pratique, vous devez **afficher**, de manière visible, sur un **panneau** dont la taille est supérieure ou égale au format A3 et dans une taille de caractère ne pouvant être inférieure à celle du corps quatre-vingt-dix, la phrase suivante : "Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour tout achat effectué dans ce salon, ou sur ce stand " (article 1 de l'arrêté du 2 décembre 2014 relatif aux modalités d'information sur l'absence de délai de rétractation au bénéfice du consommateur dans les foires et salons).

Les **offres de contrat** doivent mentionner la phrase suivante : "*Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour un achat effectué dans une foire ou dans un salon*". **L'encadré** comportant cette phrase doit être situé en en-tête du contrat et dans une taille de caractère qui ne peut être inférieure à celle du corps douze (article 2 de l'arrêté du 2 décembre 2014).

Si vous proposez en même temps que le contrat, une offre de crédit affecté (c'est-à-dire un crédit destiné à financer exclusivement un achat précis), vous devez informer votre client sur la possibilité de vous rétracter du crédit, dans les **quatorze jours** à compter de l'acceptation de l'offre (article L. 312-19 du code de la consommation). Cette rétractation entraîne automatiquement la résolution du contrat de vente ou de prestation de services, objet du financement (article L. 312-52 du code de la consommation).

L'information doit apparaître dans le **contrat** de vente ou de prestation de services (article L. 224-62 du code de la consommation). Ce contrat doit mentionner, en des termes clairs et lisibles, dans un **encadré apparent**, que :

- l'acheteur dispose d'un droit de rétractation pour le crédit affecté servant à financer son achat,
- le contrat de vente ou de prestation de services est résolu de plein droit, sans indemnité, si l'emprunteur, dans le délai de quatorze jours, exerce son droit de rétractation relatif au crédit affecté dans les conditions prévues à l'article L. 312-52 du code de la consommation,
- en cas de résolution du contrat de vente ou de prestation de services consécutive à l'exercice du droit de rétractation pour le crédit affecté, le vendeur ou le prestataire de services rembourse, sur simple demande, toute somme que l'acheteur aurait versée d'avance sur le prix".

Contacts

Comptabilité / Facturation

SEM ALBI EXPOS

PARC DES EXPOSITIONS 81990 LE SEQUESTRE

Tél : +33 (0)5 63 49 28 40

Fax : +33 (0)5 63 49 28 41

contact@albiexpos.fr

Direction

Yohann Homs – Directeur

Tél : +33 (0)7 78 95 49 89

direction@albiexpos.fr

Administratif / Inscription / Suivi des dossiers (hors comptabilité - facturation)

AF Event's

GALINIE Franck – 06.67.90.14.75

GALINIE Audrey – 06.73.54.28.55

contact.afevents81@gmail.com

Contact technique

Jean-Marie GUINEBRETIERE – Responsable Technique

Tél : +33 (0)6 09 42 35 70

technique@albiexpos.fr

Contact sécurité

Yann Machin – Conseil Sécurité Incendie Chargé de sécurité

Tél : +33 (0)5 63 48 14 22

contact@csi-mp.com

Web

www.albiexpos.fr

www.facebook.com/afevents81

www.facebook.com/Albiexpos

www.instagram.com/af_events81

<https://www.salon-mariage-albi.com/>



SALON DU
Mariage

Parc des Expositions d'Albi

6 & 7
DECEMBRE 2025

De 10h à 18h
Entrée gratuite
Tombola

